

-----Message d'origine-----

De : Sylvain Tanguay [mailto:stanguay@tourisme-gaspesie.com]

Envoyé : 11 juillet 2006 10:50

À : St-Onge, Mathieu (BAPE)

Cc : Ruest Julie; Katie Jalbert; Johanne Vaillancourt; Joëlle Ross; Dany Joseph; Christine St-Pierre; Chantal Proulx; Chantal Manuel; Alexandra Proulx; Michel Bélanger; Pierre Langlois; Carole Duval; Francis Dumont; Gilles Brideau; Guy Fortin; Mario Bellemare; Paul Lemieux; Stéphane Sainte-Croix; Germain Barrette

Objet : TR: Questionnement de la commission du BAPE sur le projet du groupe Axor

-----Message d'origine-----

De : Chantal Proulx [mailto:cproulx@tourisme-gaspesie.com]

Envoyé : 11 juillet 2006 10:33

À : Sylvain Tanguay

Objet : Questionnement de la commission du BAPE sur le projet du groupe Axor

Bonjour monsieur St-Onge,

Je tiens d'abord à m'excuser auprès de vos collègues de répondre si tardivement à ces questions de la commission.

À la première question concernant la stratégie de développement touristique reliée à l'énergie éolienne:

- L'Association touristique n'a aucune stratégie pour mettre en valeur le produit éolien dans son offre touristique. Nous avons plutôt une stratégie de promotion qui évite de mettre en évidence la présence des éoliennes sur notre territoire. Mis à part l'expérience de l'éolienne à axe verticale située à Cap-Chat qui a suscité un certain intérêt et, par la suite la concentration d'un groupe de petites éoliennes à proximité de cette dernière, aucune autre création de parc éolien ne suscite d'intérêt d'un point de vue touristique. Leurs dispersions sur le territoire et la façon désordonnée et aléatoire d'effectuer ces plantations rendent ces installations industrielles inappropriées dans le paysage. Rappelons que les produits d'appel touristiques de la Gaspésie sont tous tributaires de la présence de paysages exceptionnels. La présence de parcs éoliens sur le long de la côte gaspésienne altère la beauté naturelle des paysages gaspésiens.

À la question concernant la région de Matane, opportunité ou contrainte au développement touristique?

- Les parcs éoliens dans la région de Matane ne constitue d'aucune façon une opportunité pour l'industrie touristique ce serait plutôt le contraire. Il est possible qu'à court terme des visiteurs résidant dans des gîtes du passant y trouvent un intérêt comptemplatif, mais cela passera rapidement alors que les infrastructures industrielles sistent dans le paysage y seront présentes en permanence. Les plantations dans ce secteur ne sont pas articulées pour présenter un intérêt pour les touristes. Elles sont réalisées d'une façon aléatoire en fonction des vents et des autorisations de propriétaires terrains où de propriétés municipales. Nous ne sommes pas ici dans une intervention qui cherche une harmonie avec les paysages.
- D'un point de vue touristique, il y a un intérêt pour la ville de Matane qui réside dans la présence d'industrie de fabrication d'éoliennes. La présence de ces industries entraîne une recrudescence de visiteurs d'affaires ce qui est intéressant et important pour les

entreprises touristiques de la ville particulièrement l'hôtellerie et le golf. Toutefois, si nous considérons que ces entreprises n'assurent leur présence qu'en fonction de la période de fabrication des structures industrielles éoliennes qui seront plantées sur le territoire gaspésien et considérant la limite d'accueil de ce territoire pour la plantation d'éoliennes, ces retombées touristiques seront éphémères par considération des contraintes, qui elles seront permanentes. Ces contraintes touchent toute la côte avoisinante à la ville de Matane.

Je vous remet ces réponses, en espérant qu'elles sauront alimenter le rapport de vos consultations.

Je vous souhaite un bel été, à vous ainsi qu'à vos collègues.

Sylvain Tanguay

Directeur général de l'Association touristique régionale de la Gaspésie